

**Cir-2021-068**  
Ain Najm, le 11/02/2021

**Objet : Attestations numériques**

**Chers parents,**

À partir du lundi 15 février 2021, le site de l'établissement (<http://www.ainnajm.sccc.edu.lb>) sera à votre service pour déposer vos demandes d'attestation. Tout ce que vous aurez à faire, c'est cliquer sur la rubrique **Parents - Attestations**, compléter la fiche exigée et soumettre votre demande. 48 heures plus tard, vous recevrez, par retour de mail, l'attestation requise.

**N.B:** Au cas où vous auriez besoin d'une copie officielle scellée, veuillez imprimer le document et vous présenter au secrétariat du collège pour la signature.

Cette nouvelle procédure a été conçue pour vous épargner les appels téléphoniques et vous servir à distance.

Merci de votre collaboration et de votre compréhension.

**La Direction**